

RAPPORT DU COMITE PERMANENT
SUR L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES

RAPPORT DE LA REUNION DU COMITE PERMANENT SUR
L'ADMINISTRATION ET LES FINANCES PRESENTE PAR LE SECRETAIRE EXECUTIF

Le Comité s'est réuni les 4, 5, 6, 9, 10 et 11 septembre sous la Présidence de M.D. MacKay (Nouvelle-Zélande) pour considérer les questions suivantes:

1. Examen des états financiers révisés pour 1984 et rapport du réviseur externe sur les revenus;
2. Examen du budget pour 1985;
3. Budget pour 1986 et prévisions budgétaires pour 1987;
4. Examen de l'application de la règle relative à la caisse de retraite;
5. Examen du système d'application des modifications de traitements et d'indemnités;
6. Dates des réunions de la Commission et du Comité Scientifique;
7. Procédures relatives à la nomination du personnel du Secrétariat.

EXAMEN DES ETATS FINANCIERS REVISES POUR 1984

2. Le Comité a noté que le réviseur externe avait indiqué dans son rapport que les états financiers pour 1984 présentés par le Secrétaire Exécutif étaient conformes aux Normes Comptables Internationales et que:

"Les états ont été établis à partir de comptes et de documents conformes; et les revenus, dépenses et placements ainsi que l'acquisition et la cession de biens par la Commission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1984 sont conformes au Règlement Financier".

3. Le Comité a aussi noté et appuyé la suggestion du réviseur externe concernant la révision du format approuvé par la Commission, révision rendue nécessaire par la création du Fonds Spécial de la contribution norvégienne. Le Comité a appuyé la suggestion du réviseur externe visant à changer le format approuvé jusqu'ici, en tenant compte du style et de l'ordre en usage dans les états financiers pour 1984.

4. Le Comité a noté qu'un retard considérable se produisait entre le moment où les états étaient transmis au réviseur externe et la réception de ce rapport. Il a demandé au Secrétariat d'examiner la possibilité de communiquer à l'avenir le rapport du réviseur externe dans des délais plus brefs.

5. Le Comité a convenu que, conformément au Règlement Financier 12.1, la Commission devra signifier son approbation des états financiers.

RAPPORT DU REVISEUR EXTERNE SUR LES REVENUS

6. Au cours de la dernière réunion, certains membres avaient mis en question la manière actuelle de calculer les cotisations des membres et de gérer les revenus dans le budget. Le Secrétariat a été chargé de demander l'opinion du réviseur externe.

7. Le Comité a examiné la réponse du réviseur externe, selon laquelle la méthode actuellement utilisée était conforme au Règlement Financier, et a noté que toute modification au système existant nécessiterait l'introduction d'un fonds de roulement. Les délégués ont réaffirmé leur opposition à l'introduction d'un fonds de cette nature.

8. Il a été convenu que le présent système fonctionnait de façon satisfaisante et qu'il était inutile de le modifier.

EXAMEN DU BUDGET POUR 1985

9. Le Comité a examiné les prévisions du Secrétariat concernant les résultats probables des revenus et des dépenses pour 1985.

10. L'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé de consolider 20 points d'ajustement de poste dans les traitements bruts et d'augmenter l'imposition du personnel. Ces ajustements sont applicables à partir du 1er janvier 1985. L'effet sur le budget de 1985 est une augmentation des traitements bruts et de l'imposition du personnel supérieure aux prévisions précédentes. Le Comité a noté que l'accord de la Commission était sollicité pour augmenter le montant au poste "Traitements" de \$A 42 900, et que cette dépense supplémentaire serait équilibrée par une augmentation au poste des revenus "Imposition du personnel" pour le budget de 1986.

11. Le Comité a convenu que cette augmentation devait être approuvée.

PROJET DE BUDGET POUR 1986 ET PREVISIONS BUDGETAIRES POUR 1987

12. Le Comité a examiné en détail le projet de budget pour 1986 présenté au document CCAMLR-IV/5. Le Comité a demandé des explications détaillées sur la manière dont plusieurs rubriques et postes avaient été estimés. Il a prié le Secrétariat de fournir automatiquement ces renseignements à l'avenir, à la fois en ce qui concerne le budget de l'année précédente et le projet de budget pour les années suivantes, de façon à faciliter un examen plus rapide du budget. Les renseignements supplémentaires, tels qu'ils ont été fournis au Secrétariat, sont inclus à ce Rapport aux Appendices 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Suite à la réception de cette ventilation pour 1986, un projet de budget révisé a été préparé, et se trouve à l'Appendice 7.

13. Il a été noté que les voyages du personnel du Secrétariat ainsi que les dépenses des groupes de travail et les frais de Secrétariat seraient fonction des décisions finales se rapportant aux lieux de réunion et de la disponibilité des services de soutien pour les groupes de travail du Comité Scientifique. Il a été convenu que le Secrétaire Exécutif se mettrait en rapport avec le Président de la Commission, le Président du Comité Scientifique et le Président du Comité Permanent sur l'Administration et les Finances pour examiner si certaines de ces dépenses sont nécessaires.

Cotisations des membres

14. Le projet de budget révisé pour 1986 indique que le total des cotisations des membres, après déduction des crédits estimés, sera de \$A 787 400. La cotisation, basée sur seize membres, sera de \$A 49 213 par membre.

Cotisations des nouveaux membres

15. Lorsque le Comité a examiné l'inclusion du poste "Cotisations des nouveaux membres", il a été convenu que le Secrétaire Exécutif, en préparant le projet de budget chaque année, ne devra pas inclure les prévisions des cotisations des nouveaux membres à moins que toutes les procédures d'adhésion n'aient été conclues et qu'il soit certain que le nouveau membre adhère à la Commission au cours de l'année à venir.

Classification des postes de dépenses

16. Un temps considérable a été consacré à la discussion de la classification de certains postes de dépenses. Le Comité a estimé que le coût de publier les rapports des groupes de travail devrait être incorporé au budget du Comité Scientifique puisque ces rapports forment une partie intégrale du programme de travail du Comité Scientifique. Ces dépenses étaient d'habitude incluses dans le poste budgétaire "Publications".

17. Il a été suggéré que les frais de déplacements du Secrétariat clairement identifiés comme étant directement liés au travail du Comité Scientifique, tels que la présence du Directeur des Données ou du Fonctionnaire chargé des Affaires Scientifiques aux réunions des groupes de travail, devraient être incorporés au budget du Comité Scientifique.

18. Cette suggestion n'a pas fait l'unanimité, mais il a été convenu pour 1986 d'incorporer ces frais de déplacements au budget du Comité Scientifique. Plusieurs membres ont estimé que le changement n'était pas essentiel mais qu'il fallait continuer à présenter ces frais de façon claire. Il a été suggéré que la question soit de nouveau examinée à la prochaine réunion.

Financement à long terme

19. Les membres se sont demandés si les dépenses approuvées dans le budget du Comité Scientifique pour les projets s'étendant sur plus d'une année budgétaire allaient engager la Commission dans ces dépenses pour les années suivantes. Il a été convenu que tel n'était pas le cas puisque, conformément au Règlement Financier, la Commission n'approuve son budget que pour un an à la fois. Il a été noté en particulier que le budget de 1987 était une prévision et n'avait pas à être approuvé à cette réunion. Tout changement aux programmes du Comité Scientifique ou à tout autre poste au cours de 1986 pourrait avoir des effets sur les postes budgétaires de 1987. Il a aussi été indiqué que la Commission pouvait reporter et engager des dépenses à long terme.

Frais de réunion

20. Les membres ont examiné les différents éléments du poste budgétaire "Réunions", en particulier les frais élevés d'interprétariat et de traduction. Une certaine inquiétude a été exprimée concernant l'utilisation la plus efficace du temps de traduction et le respect des délais imposés. Le Secrétaire Exécutif fut prié d'examiner ces frais et de chercher d'autres moyens d'obtenir la traduction, en particulier, par l'intermédiaire des organisations et des pays membres.

21. Les membres ont examiné les frais de photocopiage et la pratique actuelle a été expliquée. Le Secrétariat a été chargé d'étudier la location de photocopieurs capables de produire des documents recto-verso.

Experts et conseillers invités pour les projets scientifiques

22. Le Comité a exprimé son inquiétude en ce qui concerne le niveau de rémunération auquel sont employés les conseillers et s'est demandé si leurs services ne pourraient pas en fait être procurés par leur propre gouvernement sans frais pour la Commission.

23. A ce sujet, certains membres ont aussi fait part de leur grande inquiétude en ce qui concerne l'introduction d'une telle pratique d'emploi aux frais de la Commission. Il a également été recommandé que le Secrétaire Exécutif fasse son possible pour obtenir les services d'experts hautement qualifiés venant des pays membres et qui pourraient rendre les services requis sans que la Commission ait à payer les honoraires des conseillers. Dans tous les cas, des honoraires inférieurs à ceux qui sont inscrits au budget devraient être négociés.

24. Il a été noté que certains conseillers, que le Comité Scientifique peut avoir besoin d'engager, ne reçoivent pas de salaire et que leur source de revenu provient de leurs honoraires. Il a été convenu que le niveau de rémunération, si rémunération il y a, devra faire l'objet de négociation, et que le Secrétaire Exécutif devra soigneusement le contrôler de manière à obtenir des conseillers les services les plus efficaces et les plus économiques.

Fiches d'identification des espèces

25. Le Comité a examiné la demande de fonds supplémentaires de la FAO afin de poursuivre la production des fiches d'identification des espèces; les dépenses à ce jour ont aussi été examinées. Le Comité a convenu que des fonds supplémentaires devraient être accordés et que l'on devrait demander à la FAO d'expliquer pourquoi les dépenses ne correspondaient pas à la proposition initiale.

Taux de croissance du budget

26. Les dépenses budgétaires proposées pour 1986 s'élèvent à \$A 955 200 ce qui représente une augmentation nominale de 7,2% sur le budget approuvé de 1985.

27. Le taux d'inflation en Australie pour l'année fiscale 1985/86 serait, selon les prévisions, de l'ordre de 8%.

28. Si l'on se base sur ces estimations, le budget de la Commission, tel qu'il est proposé, représente un taux de croissance négatif.

29. Il a été demandé que les budgets et prévisions budgétaires soient à l'avenir exprimés en termes de croissance réelle, aussi bien qu'en termes de croissance nominale.

EXAMEN DE L'APPLICATION DES REGLES
RELATIVES A LA CAISSE DE RETRAITE

30. Le Comité a examiné le rapport du Secrétaire Exécutif distribué sous la forme du document de réunion intitulé "Mesures relatives à la sécurité sociale pour le personnel" (CCAMLR-IV/7). Il a noté que les mesures avaient été appliquées et qu'elles étaient conformes au Statut du Personnel adopté à la réunion de 1984.

EXAMEN DU SYSTEME D'APPLICATION DES MODIFICATIONS DE TRAITEMENTS
ET D'INDEMNITES

31. Plusieurs délégations ont fait part de leurs inquiétudes concernant le montant du budget de la Commission réservé aux frais de Secrétariat, et ont noté que la somme consacrée aux traitements et indemnités allait augmenter de manière substantielle en 1986 et 1987. Bien qu'il fût souhaitable que la Commission puisse offrir des salaires permettant d'attirer un personnel de haute qualité au niveau international, il a été considéré qu'un examen approfondi des traitements et indemnités du Secrétariat devra être entrepris au cours de la cinquième session de la Commission. Afin de faciliter cet examen, le Président du Comité Permanent sur l'Administration et les Finances (CPAF) et le Secrétaire Exécutif ont été chargés de préparer une étude qui sera examinée lors de la cinquième session. Cette étude devra comprendre les points suivants:

- (i) Le niveau des traitements payés par la Commission en comparaison avec ceux qui sont offerts par les autres organismes de pêche internationaux, ainsi que les systèmes utilisés par ces organismes pour déterminer les niveaux de rémunération et leurs accroissements.
- (ii) Le niveau des traitements payés par la Commission en comparaison avec ceux qui sont offerts par la Fonction Publique en Australie, ainsi que le système qu'elle utilise pour déterminer les niveaux de rémunération et leurs accroissements. (Les études de la Fonction Publique australienne sur la parité des salaires des hauts fonctionnaires avec le secteur privé pourraient s'avérer utiles).

- (iii) Les modifications possibles au système actuel de rémunération de la Commission, y compris les modifications qui, bien que toujours fondées sur le système des Nations Unies, exigeraient que tout accroissement, dépassant les augmentations annuelles des Nations Unies et l'inflation (qui pourrait être liée par exemple à l'indice des prix en Australie, ou CPI), soit spécifiquement approuvé par la Commission et non pas appliqué automatiquement comme c'est le cas à présent.

32. Au cas où le Président du CPAF ou le Secrétaire Exécutif rencontreraient des difficultés à obtenir d'autres organisations les renseignements nécessaires, il a été convenu que les membres de la Commission qui font également partie d'autres organisations essaieraient de les aider à cet égard.

DATES DES REUNIONS

33. Le Comité a convenu que les dates des réunions de la Commission et du Comité Scientifique avaient un effet certain sur l'administration. Les prévisions des dépenses réelles au cours de l'année financière actuelle sont plus fiables si elles sont faites vers la fin de l'année. Cependant, l'opinion du Comité était que s'il existait certaines raisons scientifiques pour donner la préférence à une réunion ayant lieu plus tôt dans l'année, le problème d'administration financière serait alors très probablement secondaire.

PROCEDURES DE NOMINATION DU PERSONNEL

34. Le Secrétaire Exécutif a décrit les procédures utilisées pour recruter le personnel par voie d'annonce lors de l'établissement du Secrétariat. Les membres avaient apporté leur collaboration pour l'insertion des annonces, la réception des candidatures et la présentation de références. Le Secrétaire Exécutif avait pu interviewer certains des candidats placés sur la liste finale, mais pas tous, et il a souligné l'importance de cet élément dans les procédures de sélection.

35. Le Comité a pris note de ces procédures, a mis l'accent sur la valeur potentielle de l'aide que les membres apporteraient en contactant les journaux officiels et en y insérant des annonces, et a appuyé l'opinion du Secrétaire Exécutif quant à l'importance de l'interview.

36. Bien que le poste de Secrétaire Exécutif ne pose pas de problème immédiat puisque le titulaire actuel vient d'être nommé pour un nouveau mandat, il serait prudent d'éviter à l'avenir la possibilité de difficultés en mettant en place dès maintenant des procédures de sélection et de nomination du Secrétaire Exécutif.

37. En conséquence, il a été convenu que la question des procédures de nomination du Secrétaire Exécutif soit incluse à l'ordre du jour de la Commission pour 1986.

LOCAUX DU SECRETARIAT

37. Les locaux actuels du Secrétariat sont fournis gratuitement par les gouvernements de l'Australie et de la Tasmanie.

39. Le Comité a exprimé sa reconnaissance pour le prêt de ces locaux.

PROJET DE BUDGET 1986 - RUBRIQUE BUDGETAIRE - FRAIS DE REUNION

Equipement multilingue Philips	18 400
Equipement	1 500
Traduction/Interprétariat	186 500
Papeterie	5 400
Photocopies	12 500
Lieu de réunion - Wrest Point	11 200
Salaires du personnel temporaire	13 500
Frais d'affranchissement et de transport	3 500
Frais accessoires	1 500
	<hr/>
Total	\$A254 000
	<hr/>

PROJET DE BUDGET 1986 - RUBRIQUE BUDGETAIRE - PUBLICATIONS

Résumé des statistiques de prise et d'effort	-
Documents de base (Accord de Siège)	3 200
Rapports des réunions de la Commission et du Comité Scientifique	19 700
Mesures de conservation	3 000
Bulletin d'informations	3 800
Activités des Membres	11 800
Recueil de documents scientifiques	10 200
Etats financiers/Rapport du réviseur externe	3 100
	<hr/>
Total:	\$A 54 800

POSTE BUDGETAIRE - INDEMNITES

	1985	1986	1987
Participation de l'employeur à la caisse de retraite	38 900	51 300	55 100
Indemnités pour personnes à charge	-	-	-
Bourse d'études	2 200	-	3 300
Voyages d'études	4 200	5 100	5 600
Visite au pays d'origine	21 200	-	13 700
Prime d'installation	-	-	9 400
Prime de connaissances linguistiques	-	-	-
Indemnité de non-résidence	-	-	-
Expédition des biens personnels	-	-	14 000
Voyage à destination du lieu de travail	-	-	7 400
Primes de cessation de service	-	-	<u>74 500*</u>
	<u>66 500</u>	<u>56 400</u>	<u>183 000</u>

* Primes de cessation de service en 1987

- Indemnité de cessation de service	30 871
Billets d'avion (membre du personnel et sa famille, classe touriste)	8 182
Frais de déménagement	14 085
Indemnité de rapatriement	<u>21 362</u>
	<u>74 500</u>

PROJET DE BUDGET 1986 - FOURNITURES DE BUREAU - MAINTENANCE DE L'EQUIPEMENT
DE BUREAU

Contrats

Digital Equipment Corporation:

1 x Micro-ordinateur)		
3 x Machines de traitement		
de texte)	Total \$490 par mois	5 880 p.a.
1 x Telexmate		600
2 x Machines à écrire IBM		520
3 x Machines à écrire Adler		<u>444</u>
		7 444
Plus inflation à 7,2% =		7 980
	Soit	\$A 8 000

PROJET DE BUDGET 1986 - POSTE DEPLACEMENTS

Secrétaire Exécutif

Groupe de Travail chargé de l'évaluation des stocks ichthyologiques:

Voyage par avion aux Etats-Unis et retour par Europe

Présence à la réunion du groupe de travail

Visite au Secrétariat de l'ONU - New York

Visite à Rome pour discussions avec Président du CPAF sur modifications de salaires

Etude et consultations avec FAO

Visite à Hambourg pour discussions avec Président du Comité Scientifique

Total 23 jours

Voyage par avion 5 000

Allocations

journalières 3 956

\$A8 956

Séminaire sur le contrôle de l'écosystème:

Voyage par avion en Argentine pour assister à la réunion et pour consultations avec Président de la Commission

Total 12 jours

Voyage par avion 4 000

Allocations

journalières 1 140

\$A5 140

Consultations avec gouvernement dépositaire, Ambassadeurs à Canberra; consultation avec entreprises de services relatives aux réunions

3 visites à Canberra et Sydney

\$A3 300

\$A17 396

Total (arrondi)

\$A17 400

PROJET DE BUDGET 1986 - VOYAGES ET BUDGET DU COMITE SCIENTIFIQUE

Comité Scientifique

Budget total - Voir Annexe 10 du
Rapport du Comité Scientifique

97 000

Plus voyages transférés des frais de Secrétariat:

Directeur des Données

Groupe de Travail chargé de l'évaluation des stocks
ichthyologiques

Billets d'avion

4 600

Allocations journalières (12 jours)

1 800

6 400

Fonctionnaire chargé des Affaires Scientifiques

Groupe de Travail sur le contrôle de l'écosystème

Billets d'avion

4 600

Allocations journalières (10 jours)

1 500

6 100

Total

\$A109 500

Moins transfert du Fonds Spécial de la
contribution norvégienne

50 000

Total du Budget du Comité Scientifique tel qu'il
apparaît dans le Projet de Budget de la Commission

\$A 59 500

Prévisions financières, revenus et dépenses 1985, Projet de budget 1986 et Prévisions budgétaires pour 1987 (dollars australiens).

BUDGET 1985			PROJET DE BUDGET 1986 ET PREVISIONS BUDGETAIRES 1987			
Budget approuvé 1985	Prévisions jusqu'au 31.12.85	Ecart	Rubrique	Poste	1986	1987
REVENUS						
573826	451148	-122678		Cotisations des membres	787400	1049700
				Postes de l'année précédente		
40000	52618	12618		• Intérêts	40000	40000
				• Cotisations des nouveaux membres	0	0
152274	152274	0		• Excédent	19700	0
71600	178590	106990		• Imposition du personnel	108100	113400
53000	56070	3070				
<u>890700</u>	<u>890700</u>	<u>0</u>		Total: Revenus	<u>955200</u>	<u>1203100</u>

DEPENSES						
GESTION DES DONNEES						
0	0	0		Biens d'équipement	1900	0
2700	1000	1700		Biens de consommation	1100	2000
37700	11500	26200		Travail à forfait	29600	19100
5000	3500	1500		Maintenance	3700	4100
21200	7000	14200		Utilisation en temps partagé	13500	14700
<u>66600</u>	<u>23000</u>	<u>43600</u>		Total: Gestion des données	<u>49800</u>	<u>39900</u>
REUNIONS						
237000	237000	0		Réunion conjointe de la Commission et du Comité Scientifique	254000	278000
<u>237000</u>	<u>237000</u>	<u>0</u>		Total: Réunions	<u>254000</u>	<u>278000</u>
PUBLICATIONS						
<u>86300</u>	<u>75400</u>	<u>10900</u>		Total: Publications	<u>54800</u>	<u>64500</u>
COMITE SCIENTIFIQUE						
<u>32000</u>	<u>32000</u>	<u>0</u>		Total: Comité Scientifique	<u>59500</u>	<u>117400</u>
FRAIS DE SECRETARIAT						
12100	10200	1900		Administration	11600	12800
66500	61900	4600		Indemnités	56400	183000
4000	3000	1000		Véhicules	4000	4400
17000	17000	0		Communications	17900	19600
2000	2000	0		Frais accessoires	2000	2000
2000	2000	0		Ouvrages/Publications périodiques	2100	2300
14300	14300	0		Fournitures de bureau	16300	17800
5600	5000	600		Locaux	5400	6000
309300	352200	- 42900		Traitements	404000	436300
36000	36000	0		Déplacements	17400	19100
<u>468800</u>	<u>503600</u>	<u>- 34800</u>		Total: Frais de Secrétariat	<u>537100</u>	<u>703300</u>
<u>890700</u>	<u>871000</u>	<u>19700</u>		Total: Dépenses	<u>955200</u>	<u>1203100</u>